

THIAVILLE/Meurthe, le 15 Décembre 1975

E N T R E - N O U S

LE CONSEIL au cours de sa dernière réunion:

- DECIDE de la destination des coupes et demande la délivrance en bloc et sur pied de la parcelle n° 9 (affouages 1977);
- ACCEPTE le devis présenté par l'Entreprise CEREDA, d'un montant de I 602,14 F pour réparer le caniveau rue de la Libération, à la sortie du village;
- ACCORDE une subvention de I 000 F à l'Association du Souvenir Français pour l'érection de la stèle à la mémoire de Pierre PIERRON.

ILLUMINATION dans le village.- Conformément aux instructions reçues, invitant les Collectivités Locales à réduire les consommations d'énergie, nous n'aurons pas, cette année encore, de sapins de Noël illuminés sur la voie publique. Nous le regrettons en espérant que l'an prochain nous pourrions revenir à cette belle tradition.

DISTILLATION.- L'atelier sera installé au local des pompes où Mr Louis Bernard se tiendra à la disposition des bouilleurs de crû. Il est rappelé à ces derniers que les imprimés N° 3576 sont en Mairie à leur disposition.

NOEL DES ENFANTS SANS JOIE.- Une urne placée à la Boulangerie attend vos dons. Merci d'avance.

NOEL DES ANCIENS.- Comme les années précédentes, le Conseil Municipal, avec le concours des bonnes volontés de l'Association Familiale et du Foyer Rural, ainsi que l'appui généreux des habitants, décide de distribuer à tous nos Anciens nés en 1905 et antérieurement, 4 bons d'achat d'une valeur de 10 F chacun à honorer avant le 6 Janvier 1976 chez un ou plusieurs commerçants de Thiaville/M. La totalité de la dépense sera imputée au Budget du Bureau d'Aide Sociale.

ETAT - CIVIL.- Le 2 décembre est née à Raon-l'Etape Estelle, premier enfant de M et Mme COLIN Philippe, domiciliés 6, rue de la gare, à Thiaville/M. Félicitations.

A TOUTES, A TOUS ET A VOS FAMILLES
JOYEUX NOEL !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

A . B .

THIAVILLE - LACHAPELLE - INFORMATIONS

ARBRE DE NOEL DES ENFANTS.-

Cette année encore, l'Association Familiale organise, en collaboration avec le Foyer Rural, l'Arbre de Noël des enfants de nos deux villages.

Cette fête se déroulera le dimanche 21 Décembre à 14 H, salle du Foyer de Thiaville/M.

Un film sera projeté. A l'issue de celui-ci, Père Noël, venu tout spécialement, remettra un très joli paquet de friandises (valeur 13 F) aux enfants (depuis leur naissance et jusqu'au cours moyen 2ème année maximum).

Vous êtes tous cordialement invités.

VOEUX.- Que ce dernier " Entre - Nous " 1975 vous apporte les voeux sincères des Responsables de l'Association Familiale et du Foyer Rural.

Nous vous souhaitons un très joyeux Noël et formons à votre intention des souhaits de bonheur, de satisfactions professionnelles et de joies familiales.

M . J .